



CLAY ASSET MANAGEMENT signataire des Principes pour l'Investissement Responsable (PRI)

CLAY ASSET MANAGEMENT a souhaité marquer son engagement d'investisseur responsable en adhérant à l'initiative des Nations Unies sur les Principes pour l'Investissement Responsable (PRI). Cette adhésion a été enregistrée le 7 février 2022.

PRI CEO David Atkin: "The PRI is very pleased to welcome CLAY ASSET MANAGEMENT as a signatory. In joining PRI, Clay Asset Management is recognising the importance of incorporating ESG factors into investment and ownership decisions for its private bank clients and advisors. We look forward to working with the team."

La démarche de progrès requise par cette signature correspond pleinement à sa recherche d'amélioration permanente de son dispositif ISR en cours de développement.

CLAY ASSET MANAGEMENT est convaincue que les questions environnementales, sociales et de gouvernance d'entreprise (ESG) peuvent impacter la performance des portefeuilles d'investissement (à divers degrés selon les entreprises, les secteurs, les régions, les catégories d'actifs et au fil du temps). La signature des PRI est ainsi cohérente avec sa conviction de gérant responsable à la fois envers ses clients mais également vis-à-vis des entreprises dans lesquelles l'équipe de gestion investit.

Par cette signature, CLAY ASSET MANAGEMENT s'engage à :

- 1) Prendre en compte les questions ESG dans son processus de décisions en matière d'investissement ;
- 2) Prendre en compte les questions ESG dans ses politiques et ses pratiques d'actionnaires ;
- 3) Demander aux sociétés dans lesquelles CLAY ASSET MANAGEMENT investit de publier des rapports sur leurs pratiques ESG ;
- 4) Favoriser l'acceptation et l'application des PRI auprès des gestionnaires d'actifs ;
- 5) Travailler en partenariat avec les acteurs du secteur financier qui se sont engagés à respecter les PRI pour améliorer leur efficacité ;
- 6) Rendre compte de ses activités et de ses progrès dans l'application des PRI.

Cyril Bergé Président